



CENTRE GOUVERNEMENTAL
DE CYBERDÉFENSE

CP-06(03)

Accessibilité

Juill. 2026



Planification de la continuité d'activité

Contingency Planning

CP-06(03) – Accessibilité (--M)

Énoncés :

Identifier les problèmes d'accessibilité potentiels du site stockage auxiliaire dans l'éventualité d'une perturbation ou d'un désastre majeurs et énoncer des mesures d'atténuation explicites.

Responsable : Aucun

Discussion :

Les perturbations touchant à toute la région sont des perturbations dont l'étendue géographique est vaste. Une organisation doit identifier elle-même les problèmes d'accessibilité en fonction de son évaluation des risques. Des mesures d'atténuation explicites comprennent de copier l'information de sauvegarde à d'autres sites de stockage auxiliaires si un problème d'accessibilité survient aux sites auxiliaires originaux ou de planifier l'accès physique en prévision d'une récupération de l'information de sauvegarde au cas où l'accessibilité électronique au site auxiliaire est perturbée.